ATTESTATION DE VÉRIFICATION DU SYSTÈME DE LIMITATION DE VITESSE D'UN VÉHICULE

Atelier agréé activité chronotachygraphes : CONTITRADE F GAP

Adresse : 74 avenue d'Embrun 05000 GAP (04.92.52.51.39)

Je soussigné(e), ALESSANDRO Vincenzo, technicien(ne) ayant réalisé le contrôle (lors de l'intervention 3417),

atteste que le système de limitation ou le limiteur de vitesse du véhicule ci-dessous a fait l'objet d'une vérification et que son fonctionnement est conforme aux exigences réglementaires en vigueur.

Vitesse de réglage du système de limitation ou du limiteur : 100 km/h

CAS PARTICULIER : dans la mesure où la carte grise de votre véhicule indique un poids inférieur à 3.5 t (F1 - F2 - ancien PTAC ou Poids Total en Charge), la vitesse a été programmé à 130 km/h. Lorsque vous roulez avec une remorque attelée et que le poids de l'ensemble dépasse 3.5t (F3 - ancien PTRA Poids Total Roulant Autorisé - sur la carte grise) vous ne devez pas excéder la vitesse de 90 km/h.

CLIENT FACTURE - UTILISATEUR DU VEHICULE

- Client facturé : SCAL 1 COURS LADOUCETTE 05000 GAP
- Utilisateur : SCAL 1 COURS LADOUCETTE 05000 GAP

VEHICULE

- Marque : VANHOOL
- Catégorie : M3
- Numéro de série (VIN) : YE2E16SH274D71062
- Immatriculation (VRN) : EJ-338-AV
- Kilométrage au départ de l'atelier : 551274.6 km

La présente attestation est valable jusqu'au : 19-11-2025

Fait le : 20-11-2024

à : GAP

Signature du technicien :

BestDrive Gap - Tachy
CONTITRADE FRANCE SAS
74 Av. d'Embrun - Espace Tokoro
05000 GAP
Tél. 04 92 52 51 39 - Siret 394 479 034 012